

(texte à copier et compléter sur papier à en-tête de la société)

Ce document doit être transmis, scanné, par courrier électronique à : [registredee@ademe.fr](mailto:registredee@ademe.fr).

**Attestation de mise en place d'un système individuel  
d'enlèvement et de traitement des DEEE professionnels  
en application de l'article R. 543-195 du code de l'environnement**

**Je soussigné(e), M./Mme (nom, prénoms)** \_\_\_\_\_,  
**agissant en la qualité de (fonction)** \_\_\_\_\_,  
**représentant légal dûment habilité à l'effet des présentes,**

pour la société (raison sociale) \_\_\_\_\_,  
dont le siège social est sis \_\_\_\_\_,

N° SIREN \_\_\_\_\_ (« la dite société »).

**atteste sur l'honneur que, au titre de l'année écoulée :**

- **1. la dite société a procédé à la reprise gratuite des déchets issus des équipements électriques et électroniques professionnels qu'elle a mis sur le marché après le 13 août 2005 (« DEEE professionnels dont elle est responsable ») auprès des utilisateurs professionnels de ses équipements, par le biais :**
  - d'une reprise gratuite sur le lieu d'utilisation, dans les conditions suivantes (lieu d'enlèvement, seuil d'enlèvement...) : \_\_\_\_\_,
  - d'une reprise gratuite sur les points de vente,
  - d'une reprise gratuite sur des points d'apport volontaire situés à une distance raisonnable du lieu d'utilisation,
  - d'un autre moyen gratuit, à préciser : \_\_\_\_\_.
  
- **2. la dite société a procédé, à ses frais, à l'enlèvement puis à la réutilisation, au recyclage ou à la valorisation des DEEE professionnels dont elle est responsable, par le biais :**
  - de contrats passés avec des sociétés autorisées à réaliser en propre des activités de réutilisation, de recyclage ou de valorisation des déchets,
  - de ses moyens internes, à préciser : \_\_\_\_\_.
  
- **3. la dite société a informé les utilisateurs professionnels de ses équipements de son obligation de reprise gratuite et de traitement à ses frais de tous les DEEE professionnels dont elle est responsable, par le biais :**
  - du contrat de vente ou des conditions générales de vente de l'équipement,
  - de son site Internet,
  - de son catalogue de produits,
  - d'un autre moyen, à préciser : \_\_\_\_\_.

- **4. la dite société disposait de la capacité financière pour assurer ses obligations pour les DEEE professionnels dont elle est responsable, par le biais :**
- de provisions dans ses comptes à hauteur des sommes nécessaires à ces obligations,
  - d'un contrat d'assurance couvrant les sommes nécessaires à ces obligations,
  - d'un autre moyen, à préciser : \_\_\_\_\_.

**Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_**

**Signature et tampon du représentant légal :**